

Bibliographie du genre romanesque français, 1751-1800 [Angus Martin, Vivienne G. Mylne, Richard Frautschi]

Autor(en): **Candaux, Jean-Daniel**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse
d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **29 (1979)**

Heft 3/4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

einem Drittel), ferner Philosophen, Theologen, Romanisten, Spezialisten für Bibliotheksgeschichte, jüdische Geschichte usw., einen, aber auch nur einen einzigen ausgewiesenen Fach-, bzw. Allgemeinhistoriker jedoch sucht man dort vergeblich. Der Polyhistor Lessing würde sich über eine derart einseitig gewichtete «Akademie» wohl sehr verwundert und sie entsprechend bissig glossiert haben!* Man mag der zünftigen Geschichtswissenschaft gegenüber wohl begründete Vorbehalte haben, man mag vor allem auch den Fachhistorikern zu Recht vorwerfen, sie hätten sich zu wenig um die Aufklärung gekümmert und dieses Forschungsgebiet allzu lange andern überlassen. Eine rein literar- und geistesgeschichtliche Aufklärungsforschung muss indessen zwangsläufig unvollständig bleiben, ja, kann völlig in die Irre führen. Wenn die Lessing-Akademie und die Herzog-August-Bibliothek wirklich die programmatisch angekündigte interdisziplinäre und internationale Aufklärungsforschung betreiben wollen und sich damit verdienstvollerweise zu jener anerkannten Institution entwickeln können, die auch und gerade der über das 18. Jahrhundert arbeitende Historiker sich schon lange wünscht, so müssen sie ihren Gesichtswinkel beträchtlich und in mehrfacher Hinsicht ausweiten. Sie würden damit nur etwas tun, was mindestens für die Grössen der Aufklärung selbstverständlich war: nämlich geographische, kulturelle, sprachliche, konfessionelle und fachliche Schranken mutig zu übersteigen. Dass dieses Postulat auch für die Fachhistoriker gilt und diese ihren Teil beizutragen haben, sei zum Schluss als Promemoria für die Zunftgenossen bemerkt.

* Ob sich die Zusammensetzung in der Zwischenzeit geändert hat, entzieht sich unserer Kenntnis.

Bern

Peter Hersche

ANGUS MARTIN, VIVIENNE G. MYLNE, RICHARD FRAUTSCHI, *Bibliographie du genre romanesque français, 1751–1800*. London, Mansell; Paris, France Expansion, 1977. In-4°, LXXII, 529 p., fac-sim.

C'est un admirable instrument de travail que viennent de publier les professeurs Angus Martin (de Macquarie University), Vivienne G. Mylne (de l'Université du Kent) et Richard Frautschi (de l'Université de Pennsylvanie). C'est aussi l'aboutissement d'une longue entreprise de près de 15 années d'enquête et d'élaboration.

Il faut le dire d'emblée: cette bibliographie du «genre romanesque français» apporte beaucoup plus que son titre ne le laisse entendre. Il s'agit bien au départ d'une bibliographie qui indique très classiquement pour chaque œuvre décrite le nom de l'auteur, le titre complet, l'adresse, la date, le format et le nombre de pages – mais les trois bibliographes ne se sont pas arrêtés là. Leurs notices comportent plusieurs «zones» supplémentaires dont la riche substance dépasse de très loin ce que fournissent les bibliographies ordinaires. La première de ces «zones» indique les sources dont les trois auteurs se sont servis. On trouve là l'énumération des grandes bibliothèques (ou, à défaut, des plus petites) qui possèdent un exemplaire de l'ouvrage décrit – un sigle spécial désignant scrupuleusement celui que les bibliographes ont examiné expressément et qui a servi de base à leur description. On trouve également dans cette «zone» une série, souvent copieuse, de références aux grands catalogues du temps (celui de la collection du duc de la Vallière, par ex.) et surtout aux périodiques contemporains ayant donné une recension de l'ouvrage. On y trouve encore la mention des publications modernes qui, de l'irremplaçable Qué-

rard jusqu'aux plus récents travaux de la critique, s'en sont occupés. Une autre «zone» est réservée à une courte analyse de la forme et du contenu de l'ouvrage. Grâce à une terminologie intelligemment choisie, les bibliographes réussissent ce tour de force de préciser en trois ou quatre lignes le mode narratif utilisé (première personne, troisième personne, lettres, dialogue, etc.), le caractère de l'intrigue, le cadre géographique, voire social, du récit, le nom des principaux personnages et le genre du roman (noir, mélancolique, sentimental, léger, galant, satirique, moral, philosophique, etc.) Une autre «zone» encore énumère les diverses rééditions de l'ouvrage, en indiquant soigneusement, avec les changements éventuels de titre, le lieu d'impression et la date de chacune d'elles, ainsi que les catalogues qui les mentionnent et les bibliothèques qui en conservent un exemplaire.

Cette abondance de renseignements, à vrai dire, n'est pas sans exemple. On la trouvait déjà dans la bibliographie de Silas Paul Jones (*A List of French Prose Fiction from 1700 to 1750*, New York, 1939), dont Angus Martin, Vivienne Mylne et Richard Frautschi ont pris la suite et dont ils se sont inspirés. Mais le travail de Jones portait sur un total de 946 œuvres, tandis que la présente bibliographie en décrit 2663. Si l'on songe que chacune des 2663 notices principales offre au lecteur la somme de renseignements dont je viens de donner une idée, on mesurera mieux la prouesse que représente l'élaboration d'un pareil répertoire.

Ayant également suivi Jones dans la présentation générale de la bibliographie (divisée par années, et classée à l'intérieur de chaque année dans l'ordre alphabétique des auteurs), nos trois bibliographes se sont en revanche écartés des principes de leur devancier sur plusieurs points, et avec raison me semble-t-il. Tout d'abord, ils ont décidé d'inclure dans leur bibliographie du «genre romanesque français» les traductions françaises d'ouvrages étrangers – décision justifiée, entre autres, par le nombre relativement élevé de livres se donnant pour des traductions, sans que l'on ait pu établir s'il s'agissait ou non d'une supercherie littéraire. A la différence de Jones également, ils ne se bornent pas à citer les rééditions d'un ouvrage dans la notice descriptive de l'édition originale, mais ils donnent pour chaque année, à la suite du catalogue des ouvrages parus pour la première fois, la liste alphabétique de ceux qui ont été réédités cette année-là. Grâce à ces deux innovations, la présente bibliographie parvient à présenter au lecteur un tableau complet de toutes les publications «romanesques» parues en français année après année – c'est à dire en fait de tout le potentiel de lecture dont le public contemporain disposait en ce genre. L'inventaire est d'autant plus complet que, dans la définition du «genre romanesque» et par conséquent dans le choix des ouvrages, nos bibliographes ont adopté de propos délibéré «des normes aussi peu restrictives que possible» et que dans le doute, bien loin de s'abstenir, ils ont eu pour principe d'accepter plutôt que de rejeter.

L'ample introduction des auteurs expose d'ailleurs avec autant de précision que d'honnêteté les règles suivies, les exceptions tolérées, les difficultés rencontrées, les motifs des décisions prises, les avantages (majeurs) et les inconvénients (mineurs) du mode d'impression choisi. Il me semble qu'à chaque niveau, la solution adoptée a été la bonne, sauf peut-être en ce qui concerne l'ordre alphabétique: en effet, le classement «lettre à lettre» (soit «en tri continu») qui a été adopté est contraire au principe suivi actuellement dans la plupart des catalogues et bibliothèques de l'Europe, de sorte qu'il y a fort à parier que le lecteur qui s'intéresse par exemple à *Histoire d'Éma* la cherchera dans l'index final avant les titres commençant par *Histoire de*, ne la trouvera pas et s'en désolera, sans se douter qu'elle figure soixante

titres plus loin entre l'*Histoire de Lucie Wellers* et l'*Histoire de Madame Bois-Laurier* (en vertu du «lettre à lettre»: HISTOIREDEL, HISTOIREDEM, etc.).

Il est bien évident que dans un ouvrage de cette ampleur, on peut toujours trouver une date à rectifier, une référence à compléter, un article à ajouter. J'ai signalé directement aux auteurs, d'après les exemplaires que je possédais dans ma propre bibliothèque, une dizaine d'ouvrages qui, à mon sens, pouvaient entrer dans le «genre romanesque» et n'étaient pourtant pas cités dans leur bibliographie. Puisque ces titres figureront sans doute dans le supplément qui se prépare actuellement, je ne les reprendrai pas ici. Je voudrais en revanche faire quelques remarques et proposer quelques améliorations d'ordre général.

En ce qui concerne la dénomination des auteurs, les bibliographes ont adopté la forme donnée par le catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale (Paris), en quoi ils ont bien fait – même s'il a fallu, pour les noms allemands par exemple, reproduire les inconséquences de ce catalogue (*Friedrich baron de Trenck* en regard de *baron Ludwig von Bilderbeck*, *Franz Graf von Hartig* en regard du *comte Woldemar von Schmettau*, etc.). J'ignore pourquoi la règle n'a pas été suivie dans certains cas. Ainsi Jacob Vernes, le pasteur genevois ami de Rousseau et de Voltaire, est ici prénommé Jacques; son fils François Vernes voit son prénom ramené à sa seule initiale; Mme de Montolieu, accident plus fâcheux, est nommée *Elisabeth-Jeanne-Pauline Polier de Bottens dite Montolieu*, alors que le catalogue de la BN l'appelle très correctement *Elisabeth-Jeanne-Pauline Polier de Bottens, dite Isabelle, baronne de Montolieu*: si l'on jugeait ce nom trop long, on pouvait bien le raccourcir, mais il fallait sacrifier les prénoms de baptême pour garder le prénom usuel et non pas le contraire¹. Quant aux auteurs qui ne figurent pas dans le catalogue de la BN, il faut avouer qu'ils n'ont pas tous fait l'objet d'un effort suffisant d'identification. Ainsi, pour en rester à des exemples pris en terre romande, Isabelle de Géliou, la jeune amie de Mme de Charrière souvent citée dans le grand ouvrage de Philippe Godet, est appelée *Mme de Géliou* tout court (en contradiction d'ailleurs avec l'intitulé de son seul ouvrage cité, où elle est dite *Mlle de G****); le bailli Victor de Gingins-Moiry, inoubliable auteur du *Bacha de Bude* et ami bien connu de Jean-Jacques Rousseau, est appelé cavalièrement *V. de Gingins* (tandis que le marquis Fortia d'Urban a droit à ses neuf prénoms en entier).

L'ouvrage est complété par un index de plus de 190 colonnes qui présente dans un seul ordre alphabétique les noms des auteurs et les titres des ouvrages. Ce précieux instrument de travail aurait pu être utilement complété par l'index des personnages fictifs dont les noms sont cités par les bibliographes dans leurs notices². Tous ceux qui pratiquent les correspondances du XVIII^e siècle savent bien que les romans y sont souvent mentionnés non par leur titre véritable, mais par le nom de leur principal personnage: à l'époque, tout le monde voyait de quoi l'on voulait parler, aujourd'hui ces noms posent parfois des problèmes d'identification difficiles à résoudre. Un tel index aurait en outre l'avantage de faire ressortir la vogue de certains noms et de cerner d'emblée certaines familles dans la foisonnante production romanesque du Siècle des Lumières. On dira que ce dernier avantage déborde du cadre d'un tel

1 C'est également par fidélité au catalogue de la BN que nos trois bibliographes utilisent à répétition reprises le terme désuet de *dame* pour les femmes mariées (*Isabelle ... dame de Charrière*, par ex.). Ils auraient pu s'abstenir en revanche d'en étendre l'application (et jusqu'au ridicule, avec *Elisabeth Bekker dame Wolff*).

2 Ainsi que l'a judicieusement fait Maurice Lever pour les romans du siècle précédent (*La Fiction narrative en prose au XVII^e siècle, répertoire bibliographique du genre romanesque en France, 1600–1700*, Paris, 1976, p. 561–626).

répertoire, mais à vrai dire, nos trois bibliographes sont eux-mêmes sortis de ce strict cadre en dressant dans leur introduction toute une statistique de la production «romanesque» et en publiant des tableaux et des graphiques sur l'évolution de cette production (éditions originales, rééditions, traductions), sur la provenance des traductions (par langues), sur la dimension des ouvrages, sur les divers modes narratifs et même sur les lieux servant de cadre aux récits (479 se passent en Grande-Bretagne contre 155 seulement en Italie!).

Enfin, j'aurais souhaité quant à moi que les auteurs donnent dans un appendice la liste alphabétique des ouvrages qu'ils avaient tenus en mains et qu'ils avaient décidé après examen de ne pas inclure dans la bibliographie du «genre romanesque». Ce catalogue négatif aurait pu rendre lui aussi des services.

Ce sont là d'ailleurs des compléments qui pourront peut-être figurer dans le supplément que l'on prépare. Quant au livre tel qu'il est, il compte déjà au nombre des principaux ouvrages de référence dont se sert le dix-huitiémiste. Dans leur préface, les trois auteurs déclarent non sans modestie qu'en ce début de l'ère des ordinateurs et de l'informatique, leur travail «en est resté au stade artisanal»: que l'on permette à un descendant d'horlogers d'attester ici que leur œuvre présente en effet les qualités inimitables de solidité et de bienfaisance des produits auxquels l'homme a su consacrer patiemment son temps, sa peine et son amour du métier.

Genève

Jean-Daniel Candaux

YVES GIRAUD, *Bibliographie du roman épistolaire en France des origines à 1842*. Fribourg (Suisse), Editions universitaires, 1977. In-8°, 139 p. (SEGES, Textes et études philologiques et littéraires publiés par la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg Suisse, 23).

L'idée était bonne de dresser une bibliographie aussi complète que possible du roman épistolaire français à travers les siècles. En effet, l'inventaire publié voici dix ans par M. François Jost¹ n'est qu'une liste de titres, sans aucune indication d'édition, et ne prétend nullement à l'exhaustivité. La bibliographie de M. Laurent Versini, qui date de 1968 également², est limitée au XVIII^e siècle et ne prétend pas non plus être complète, bien qu'elle totalise 290 titres de romans épistolaires et 105 titres d'héroïdes.

Le présent ouvrage décrit par ordre chronologique, et à l'intérieur de chaque année par ordre alphabétique des auteurs, quelque 730 œuvres antérieures à 1842, année de la publication des *Mémoires de deux jeunes mariés* d'Honoré de Balzac, «dont l'avant-propos enregistre la disparition, au moins provisoire, du roman par lettres». Chaque notice donne le nom de l'auteur et, cas échéant, celui du traducteur (l'un et l'autre restitués au besoin), le titre de l'ouvrage, l'adresse, la date, le format et la pagination des éditions repérées (les rééditions ne sont donc pas mentionnées à leur date, mais seulement à la suite de l'édition originale). Cinq ouvrages non datés sont décrits en appendice. Un double index alphabétique, l'un des auteurs et traducteurs, l'autre des titres, complète la bibliographie.

Tel qu'il est, c'est à dire sans aucune analyse de contenu ni aucun relevé des noms de lieux ou de personnages, ce travail aurait pu néanmoins être des plus utiles. Mais

1 «Un inventaire: essai bibliographique du roman épistolaire» dans ses *Essais de littérature comparée, II: Europaeana, 1ère série*. Fribourg (Suisse), 1968, p. 380-402.

2 *Laclos et la tradition, essai sur les sources et la technique des «Liaisons dangereuses»*. Paris, 1968, p. 645-664.